

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
● 1 à 12 pages.....200 F	● TOGO..... 20 000 F	● Récépissés de déclarations d'Associations...10 000 F
● 16 à 28 pages.....600 F	● AFRIQUE..... 28 000 F	● Avis de perte de titre foncier (1er et 2è insertions)..... 20 000 F
● 32 à 44 pages.....1 000 F	● HORS AFRIQUE.....40 000 F	● Avis d'immatriculations..... 10 000 F
● 48 à 60 pages.....1 500 F		● Certification du JO..... 500 F
● Plus de 60 pages.....2 000 F		

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'imprimerie TOMETY Tél : 22 25 06 14 / 90 08 49 83 / 99 47 35 86 / 22 38 73 46 - 05 BP 225 LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculations)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations es mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Notsé, Aného, Vogan, Kpalimé, Atakpamé, Elavagnon, Sotouboua, Sokodé, Tchamba, Dapaong et Cinkassé.

Suivant réquisition n° 33461, déposée le 15-04-11. Mme KPADEDJI Abia Jeannette, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 89ca, situé à Lomé Kanyikopé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Kangnikopé et borné au Nord par le lot n° 274, au Sud par une rue dénommée de 14m, à l'Est par l'axe de la voie express de 25m et le lot n° 277 et à l'Ouest par le lot n° 276R

Suivant réquisition n° 33859, déposée le 11-07-11. M. HOUSSOU Ayité Félix, profession d'Opérateur Topographe, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Lomé Tokoin Hédzranawoé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 240, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par le lot n° 245A.

Il déclare que ledit immeuble appartient à d'OLIVEIRA Alexandre et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44162, déposée le 17-12-15. M. BEGUEM Yadjabe, profession de Contrôleur de Gestion, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio, et borné au Nord par la propriété SONHAYE, au Nord et à l'Ouest par des rues de 16m chacune et à l'Est par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est

... M. KISSI, professeur de Directeur Administratif, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 38ca, situé à Lomé Aflao Segbe Akata-Viébé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la propriété KLOMEGAN Agbébé, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété KOUWADAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44164, déposée le 17-12-15. Mme SAVI DE TOVE Lucia, profession de Retraitée, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 61a 25ca, situé à Tsévié Adéti-Kopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Adoglové et borné au Nord par la collectivité MLAGANI, au Sud par la propriété SANOUMESAH et AJUMAH Afantutse, à l'Est par la collectivité AVOU et à l'Ouest par la collectivité AMETOR.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44165, déposée le 17-12-15. M. AKUITSE Kosi Kely, profession d'Informaticien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01a 89ca, situé à Lomé Aflao Totsi Batomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 1097 et 1095A, au Sud et à l'Est par le lot n° 1095C et à l'Ouest par une rue de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44166, déposée le 18-12-15. M. NIBOMBE WAKE Napo, profession de Professeur de Lycée, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01a 20ca, situé à Lomé Aflao Gakli, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par le lot n° 540B et à l'Ouest par le lot n° 539.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

... Mme SESSOU Kossivi Raïssa, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01a 40ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 481A, à l'Est par une rue de 12m, au Sud par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44168, déposée le 21-12-15. Mme KOUEVI Ayoko, profession de Secrétaire, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07a 18ca, situé à Lomé Aflao Segbé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zanvi et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AGNAN, au Sud par un passage de 6m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44169, déposée le 21-12-15. M. BIGNANDI Essodina, profession d'Anthropologue, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Lomé Aflao Wougomé Djavakopé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEHADJI et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44170, déposée le 21-12-15. M. DZOTSI Kodzo Novisi, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 00ca, situé à Lomé Sanguéra Konhe, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALLAH Eklou et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44171, déposée le 21-12-15. Société de MARIE (MARIANISTES), profession de Confession religieuse, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 56a 70ca, situé à Aneho Togokome Agovoudou, Préfecture des Lacs, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et au Sud par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à la Société de Marie «Marianistes» et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44172, déposée le 21-12-15. M. WILSON Adjevi, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 09a 77ca, situé à Lomé Hedzranawoé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 200, au Sud par une rue de 16m ; à l'Est par le lot n° 197 et à l'Ouest par la route de Hedzranawoé large de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44173, déposée le 21-12-15. M. BAGNABANA Essodina Kokoré, profession de Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Lomé Agoenyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Awonkui et borné au Nord par le lot n° 419, au Sud par le lot n° 421, à l'Est par les lots n°s 422 et 423 et à l'Ouest par une rue de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44174, déposée le 21-12-15. M. KADAGALI Koamivi Sossavi, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 13a 31ca, situé à Tsévié Davié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Trelenkpoeme-Djadoukopé et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud et à l'Est par la propriété ANTHONY Diego et à l'Ouest par

Suivant réquisition n° 44175, déposée le 22-12-15. M. MOUZOU Magnangou, profession de Technicien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 19a 18ca, situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio, et borné au Nord par la propriété ADJEGNO, au Sud par une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44176, déposée le 22-12-15. Mme APEDJINO Akouavi Déla, profession de Conseillère en entreprise, demeurant et domiciliée en Allemagne. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 30a 03ca, situé à Kévé Aképédo, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Avéganou et borné au Nord et à l'Est par la collectivité KANYI, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44177, déposée le 22-12-15. Mme APEDJINO Akouavi Déla, profession de Conseillère en entreprise, demeurant et domiciliée en Allemagne. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 32a 79ca, situé à Kévé Aképédo, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Avéganou et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud par la propriété ALAVI et à l'Est par la collectivité KANYI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44178, déposée le 22-12-15. Mme APEDJINO Akouavi Déla, profession de Conseillère en entreprise, demeurant et domiciliée en Allemagne. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 14a 27ca, situé à Kévé Aképédo, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord par la propriété APEDJINO, au Sud par la propriété KANYI, à l'Est par la propriété DOKOUWEGBE et KANYI et à l'Ouest

à la retraite, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Nyivé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 08a 77ca, situé à Tsévié Dalavé, Préfecture du Zio, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HAYIBOR et à l'Ouest par la propriété ATTIOGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44180, déposée le 23-12-15. M. SOADJEDE Nyaodo, profession de Retraite, demeurant et domicilié à Lomé Wuifi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07ha 99a 67ca, situé à Kevé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Badja et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MATREVI Yao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44181, déposée le 23-12-15. M. COQUEREL Dzifa, profession de Juriste, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 43a 53ca, situé à Kpessi, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m et la propriété AFANTCHAO, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées respectivement de 16m et 14m. Et à l'Est par les propriétés DJADOU Amossilna et DJADOU Messan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44182, déposée le 23-12-15. M. MINZA Afeiyidou, profession d'Informaticien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dzigbé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété de la collectivité ASHI, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BADAGBON Koffi Akligo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

10. Mme ASSIM Iviariawena, profession de Représentant commercial en Douanes, demeurant et domiciliée à Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01a 51ca, situé à Lomé Agoè-Nyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Atsanvé et borné au Nord par une voie express de 70m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par les lots respectivement 46B, 47 et 45.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44184, déposée le 23-12-15. M. EDORH Georges A. H-N, profession d'Administrateur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Tokoin Novissi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Tsévié Djablé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Zovadji et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité GBEDJEHA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44185, déposée le 23-12-15. M. EDORH Heiln-Nouho Georges, profession d'Administrateur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Tokoin Novissi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à Aného, Préfecture des Lacs, connu sous le nom de Glidji et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des lots respectivement 408 ; 405 et 423, 424 à l'Est par une rue de 21m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44186, déposée le 23-12-15. M. YENTOUMI Kodjo Ikpaledou, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Tokoin Novissi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 10ca, situé à Lomé Afiao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agbalépédogan et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des lots respectivement n°s 2706, 2699 et 2697 et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44187, déposée le 23-12-15. M. BRUCE-KUAJOVI Dovi Kwassi J., profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Lomé Adamavo, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Logoti et borné au Nord et à l'Ouest par des rues en projet de 14m et 16m chacune, au Sud et à l'Est par des lots respectivement n°s 358 et 357.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44188, déposée le 23-12-15. M. FIAWOO Ata, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Tokoin Novissi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Lomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agoènyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par les lots respectivement n°s 1494 ; 1492 et 1493A et l'Est par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44189, déposée le 23-12-15. M. N'SOUGAN Victor, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01a 87ca, situé à Lomé Afiao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Apédokoé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KOUWONOU Agbalawoé, au Sud par la propriété KELI Koffi Théophile et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44190, déposée le 23-12-15. M. ADEKOUJO Moussibaou A., profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3a 00ca, situé à Lomé Afiao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Apedokoé Gbomame et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la

Suivant réquisition n° 44191, déposée le 23-12-15. Mme DELANYOH Efuá, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07a 78ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Fozoé Vogame et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AFAKEY et à l'Est par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44192, déposée le 23-12-15. Mme ANATO Béatrice, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 56ca, situé à Lomé Be Sassdi, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Afagnan Komé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des lots respectivement N° 41 ; 46B et 47 et au Sud par un passage de 3m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44193, déposée le 23-12-15. Mme ADELA Nadia, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 09ca, situé à Lomé Afiao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Apédokoé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud par l'emprise de 20m de la ligne de Haute Tension Lomé Kpalimé, à l'Est par les propriétés des collectivités ESSEH et SADJI ALOU ESSODE et à l'Ouest par la propriété XATOR AGBOVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44194, déposée le 23-12-15. M. ALASSANI Nadjimou, profession d'Ingénieur Agronome, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à Lomé Afiao Avédji-Agetu, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Hétsiavi et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par les lots respectivement N° 631B ; 629 A et 630 et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

M. ADJELE viango, profession de Societe, demeurant et domicilié à Lomé Bè Kpota. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05ha 07a 56ca, situé à Tsévié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Dalavé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des collectivités TOUGLI ; AHIAKPO Manavi TF : 30138RT et KWASHI et à l'Ouest par l'emprise de la voie ferrée Lomé Tabligbo de 25m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44196, déposée le 23-12-15. M. PRINCE AGBODJAN Yves, profession d'Ingénieur Agronome, demeurant et domicilié en France. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 04a 97ca, situé à Agbodrafo, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par la Route Nationale N° 2 Lomé-Aného, au Sud par la propriété TOEMOU, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité YEBOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44197, déposée le 24-12-15. M. BAKOU Kossi Elom, profession de Consultant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Kpala Djigbe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBOLOVI Akouwa et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44198, déposée le 24-12-15. M. D'ALMEIDA Zoki, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 65a 97ca, situé à Tsévié Abobo, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Dzogbla-Kopé et borné au Nord par la propriété de la collectivité TOBLI, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par les rues de 18m, 16m et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

M. FIAGAN Yaovi Sésé, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 22a 51ca, situé à Lomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Maman N'DANIDA et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud et à l'Ouest par les rues en projets de 16m et à l'Est par les lots 273B, 272 et 271B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44200, déposée le 24-12-15. M. TOGBE Marius Houndeton, profession de Directeur d'Etablissement, demeurant et domicilié à Lomé Kagomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Aného, Préfecture des Lacs, connu sous le nom de Djassémé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTIOGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44201, déposée le 24-12-15. M. TOGBE Marius Houndeton, profession de Directeur d'Etablissement, demeurant et domicilié à Lomé Kagomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Tsévié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Adétikopé et borné au Nord par la propriété AKATO, au Sud et à l'Est par la propriété GOMEZ Ablavi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44202, déposée le 24-12-15. M. JACKATEY Kwami Déla, profession de Médecin Militaire, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 22ca, situé à Lomé Aflao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Klémé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 12m et 16m chacune, au Sud par la propriété KOUWOZI et à l'Ouest par la propriété ASSAWA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44203, déposée le 24-12-15. M. ATAKPANI Assessinam, profession de Statisticien, demeurant et domicilié à Lomé Agoènyivé Anokui. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 29ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Anonkui et borné au Nord par la propriété FIGA, au Sud et à l'Ouest par la propriété ANYIGLO AGOUZE et à l'Est par une rue de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44204, déposée le 24-12-15. M. ATAKPANI Assessinam, profession de Statisticien, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Anokui. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 16a 64ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Ahonkpoè et borné au Nord par la propriété HOUMEY, au Sud et à l'Est par la propriété ALI Amoussivi et à l'Ouest par la propriété ASSIGBLAKOE Gnalétassi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44205, déposée le 28-12-15. M. AMAH Atezi, profession de Chef d'Agence, demeurant et domicilié à Lomé Avédji Sun city. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 87ca, situé à Lomé Aflao Avedji Télessou, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 869, au Sud et à l'Est par le lot n° 871A et à l'Ouest par la route Avedji-Vakpossito de 28m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AMAH Kpatcha et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44206, déposée le 28-12-15. M. ANANI-MEKLE Kwassi Zinsou, profession de Pasteur, demeurant et domicilié à Lomé Nukafu. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Tsévié Dalavé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Towou et Tsoe et borné au Nord et à l'Ouest par les rues en projet de 14m et 16m, au Sud et à l'Est par la collectivité EKLE.

Suivant réquisition n° 44207, déposée le 28-12-15. M. KPEDA Pilizam, profession de Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 04a 20ca, situé à Lomé Sanguéra Sanyarako, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et au Sud par la collectivité SADZI, à l'Est par la propriété AHADJI Kodjo et DANGBO Akuété et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44208, déposée le 28-12-15. Mme COMLANVI Afi Rose, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble Rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 22ca, situé à Lomé Aflao Apédokoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par l'emprise de la Voie Ferrée Lomé-Kpalimé de 25m, au Sud et à l'Ouest par les héritiers GBONGLI et à l'Est par la propriété ANI KLA ESSO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44209, déposée le 28-12-15. M. YAWOU Komi, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé Attiégo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 17ca, situé à Lomé Attiégo, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par les lots n° 806, 815 et 814 et au Sud par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44210, déposée le 28-12-15. M. KOULOUMA Kideli Hodabalo, profession de Technicien Supérieur en Génie Civil, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Lomé Sanguéra Nanégbé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la route Sanguéra Agoènyivé de 28m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOBA Fogan et à l'Est par une rue de 14m.

domicilié à Lomé Vakpossito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 92ca, situé à Lomé Agoényivé Vakpossito, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZIKPI et au Sud par la rue de l'hôtel Léo 2000 de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44212, déposée le 29-12-15. M. KOUTO Kouassi Antoine, profession de Prêtre, demeurant et domicilié à Lomé Hédzranawoé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 86a 13ca 26, situé à Adétikopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Tsvié et borné au Nord par la collectivité GAGNON Komla, au Sud par la collectivité GATO Kodzo, à l'Est par la collectivité DZOKPE Hededzi et à l'Ouest par la collectivité DZOKPE Yao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44213, déposée le 29-12-15. M. SINHANI Issa, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé Logopé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 08ca, situé à Tsévié Davié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Akové et borné au Nord-Est et au Sud-Est par la propriété AZIAMAGNON K., au Nord-Ouest et au Sud-Ouest par les rues non dénommées de 16m et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44214, déposée le 29-12-15. M. DE POUKN Mantode, profession de Technicien supérieur en communication, demeurant et domicilié à Lomé Agoé Réserve de gendarmerie. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 88a 29ca, situé à Tsévié Dalav Ameglévé, Préfecture du Zio, et borné au Nord par la ligne de Haute Tension de 40m, au Sud par la collectivité AZIANTI, à l'Est par la propriété AZUMA Kokou et à l'Ouest par la propriété SAMA TF 23239.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

immobilier. M. BISSANG Kézié, profession de Juriste, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble Rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Lomé Aflao Apédokoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud à l'Est par la propriété AKATO et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44216, déposée le 29-12-15. M. BISSANG Kézié, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Agoé Assiyéyé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 80a 22ca, situé à Tsévié Assiama Landjou Daviéglé, Préfecture du Zio, et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOMALI Komi Nicolas.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44217, déposée le 30-12-15. M. VIAGBO Jerry Mc., profession de Laborantin, demeurant et domicilié à Agoé Assiyéyé – Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Agoé Nyivé Fiové, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par les lots N°s 795, 798A, et 797 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44218, déposée le 30-12-15. M. AKOTO Koffi, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Kégué. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Lomé Hedzranawoé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Pukémé et borné au Nord par le lot n° 94B, au Sud par les lots N°s 95 et 97, à l'Est par le lot n° 96 et à l'Ouest par le Boulevard du Zio de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44219, déposée le 30-12-15. M. DOVI LATE Kodjo, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Forever. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 26a 43ca, situé à Tsévié Adetikopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Kpotavé et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud-Ouest par la route Adetikopé-Tonoukouti de 20m et au Sud-Est par la propriété DAKLOU Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44220, déposée le 30-12-15. M. BOUTORA TAKPA Wagah, profession de Reviseur Comptable, demeurant et domicilié à Lomé Agoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble Rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 66ca, situé à Tsévié Wème, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Bamé Douta et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SROUKPE Kodjo Medjogo et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44221, déposée le 30-12-15. Mme AMOUZOU Yawavi Dovi, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Tokoin Ramco Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble Rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Lomé Afiao Lankouvi, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la propriété ANTHONY et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44222, déposée le 30-12-15. M. KARAMON Arouna, profession d'Ingénieur des Eaux et forêts, demeurant et domicilié à Bè-Klikamé Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble Rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 13ca, situé à Lomé Afiao Segbé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LATEY A. Kokou et au

Suivant réquisition n° 44223, déposée le 31-12-15. M. NASSINI Tchaisso, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 1a 34ca, situé à Lomé Afiao Avédji, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 291A, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par le lot n° 292.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44224, déposée le 31-12-15. Mme MORI Fati, profession d'Inspecteur des impôts, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 06ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, et à l'Est par les lots n°s 109 ; 113 et 112 respectifs et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44225, déposée le 31-12-15. M. AGBOKOU Ayao Ajandéké, profession de Gestionnaire-Mercatien, demeurant et domicilié à Baguida. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 13ca, situé à Vogan-Togoville, Préfecture de Vo, connu sous le nom de Gbavé et borné au Nord par une voie de 50m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOSSAME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44226, déposée le 31-12-15. M. AGBOKOU Ayao Ajandéké, profession de Gestionnaire Mercatien, demeurant et domicilié à Baguida. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Vogan Togoville, Préfecture de Vo, connu sous le nom de Gbavé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KOSSAME, au Sud et à l'Est par des rues de 10m et 16m chacune.

M. AZIENKEYE Kodjo, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé Kégué. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 02a 23ca, situé à Aného, Préfecture des Lacs, connu sous le nom de Anyimagna et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBE GBLOGNA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44228, déposée le 31-12-15. M. APEDO Komla, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Lomé Afiao Klème, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agokpanou et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de Mme SOMBO Josée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44229, déposée le 31-12-15. M. SOSSOU Degue Koffi, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Hedzranawoé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 14ca, situé à Vogan Assiko, Préfecture de Vo, connu sous le nom de Adagbé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOTO Akakpo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44230, déposée le 31-12-15. M. TCHAMSI Assoulian Katcha, profession de Cadre de Banque, demeurant et domicilié à Lomé Totsi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01a 91ca, situé à Lomé Vakposito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Elavanyo et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIAMADJI et à l'Est par une voie rapide de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé Agoé Atchanve. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble Rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à Lomé Kpogan, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 20m et 14m, au Sud par la propriété SODOTOVE Gbonfou et à l'Est par la propriété GBONFOU Michiwo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44232, déposée le 31-12-15. Mme WOMENOR A. Makafui Akofa épouse MISSIAMEY, profession de Professeur de CEG, demeurant et domiciliée à Lomé Avédji. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble Rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 39ca, situé à Lomé Avédji, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agetur et borné au Nord et à l'Est par le lot 1963, au Sud par le lot 1958 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44233, déposée le 31-12-15. M. KADAYA Ahoumandam, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Sotouboua. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Daliko et borné au Nord par la propriété AFATSAWO, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m et 14m et à l'Est par la propriété ASSOUMATINE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44234, déposée le 31-12-15. M. AFANOU Tétévi Koami, profession de Déclarant en Douanes, demeurant et domicilié à Lomé Kpogan. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Aného Afidényigban, Préfecture des Lacs, et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AKAKPO Adjoa Irénée et ATTIVI Ayélé ; au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44235, déposée le 31-12-15. M. AFANOU Tétévi Koami, profession de déclarant en Douane, demeurant et domicilié à Lomé Kpogan. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aného Afidényigba, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKAKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44236, déposée le 31-12-15. M. AWUYE Kokou Cyr, profession de Régisseur, demeurant et domicilié à Lomé Bè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 05ca, situé à Lomé Adidogomé Avatamé Plateau, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 11, au Sud par le lot n° 15, à l'Est par le lot n° 14 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44237, déposée le 31-12-15. M. DJOBO Djabarou, profession de Chauffeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 34ca, situé à Lomé Afiao Apédokoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ALOUHOE Lomenyo et à l'Ouest par la Route Nationale N° 5 Lomé Kpalimé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44238, déposée le 31-12-15. M. A'HOLOU Yawo, profession d'Electrotechnicien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 50ca, situé à Kévé Noépé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Kpipé et borné au Nord par une rue existante de 12m, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 10m chacune et à l'Ouest par la collectivité AKAKPO.

Suivant réquisition n° 44239, déposée le 31-12-15. M. AMIDOU Abbdelah, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Akoin Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Lomé Togblékopé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et au Sud par la collectivité GAVI, à l'Est par la route Togblékopé - Akoin de 20m et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44240, déposée le 04-01-16. Mme DJAMLAN Parfait Françoise, profession d'Agent de propriété, demeurant et domiciliée en France de passage à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble Rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 60a 25ca, situé à Kpomé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Avedji et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la collectivité AGBODEKA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44241, déposée le 04-01-16. Mme NOMBO Ballo, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Adidoadin - Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble Rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 15a 45ca, situé à Bagbé, Todjimou, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord par la propriété SOKPOR AGBENON, au Sud par la propriété SOKPOR Koffi, à l'Est par la ligne de haute tension Kpime de 32m et à l'Ouest par l'emprise de la rivière AKA de 25m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44242, déposée le 04-01-16. Mme NOMBO Ballo, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Adidoadin - Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble Rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 35a 22ca, situé à Bagbé Route, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Zanguaragomé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par une rue de 12m et la propriété SOKPOR, à l'Est par la Route Nationale N° 5 Lomé Kpalimé de 70m.

M. CISSE Ailou Sam-Dja, profession de Professeur d'Université, demeurant et domicilié à Lomé Agbalépédogan. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 97ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Trékpossimé et borné au Nord par une rue non dénommée de 28m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BIAM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44244, déposée le 05-01-16. M. CISSE Ailou Sam-Dja, profession de Professeur d'université, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 08a 77ca, situé à Lomé Agoènyivé Fidokpoui, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, l'Est par des rues non dénommées de 16m et de 14m, au Sud par la propriété CISSE Anza et à l'Ouest par la propriété AGOUTO GBENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44245, déposée le 05-01-16. Mme ABOLI Adjo, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble Rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Sanguéra Konhé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud par la collectivité KOMASSI et ABOLI, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44246, déposée le 05-01-16. Mme LOGOVI Magblégan, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble Rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 14ca, situé à Lomé Baguida, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Ouest par APALO Afola et à l'Est par ZIGGAR Dékolé A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

M. LOCCO Kossi, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 45ca, situé à Lomé Akodésséwa Anfamé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud par les lots n°s 1039 et 1044, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par les lots n°ss 1040 et 1043.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44248, déposée le 05-01-16. Mme AYIH Abla Justine, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble Rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3a 32ca, situé à Lomé Agoènyivé Logopé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est par la propriété BADJI Tchapo K., au Sud par une rue de 14m non dénommée et à l'Ouest par la propriété ALOWA-ALASSAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44248, déposée le 05-01-16. Mme AYIH Abla Justine, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble Rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 14a 03ca, situé à Tsévié Djabglé Yohonou, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est par la propriété AHOBLE Delphine et les collectivités DJAMLAN et SAKPONOU et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44250, déposée le 05-01-16. M. SOEDJE Kokou Messanh, profession de Capitaine, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 18a 23ca, situé à Lomé Sanguéra Agbléliko, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est par la propriété AHADZI-DRAH et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44251, déposée le 05-01-16. M. SOEDJE Kokou Messanh et Mme ALIATTI Ayéfoumi épouse SOEDJE, profession de Médecin Militaire et fonctionnaire à la DADC, demeurant et domiciliés à Lomé. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 35a 60ca, situé à Tsévié Boloumondji Dékpuimé, Préfecture du Zio, et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest par des rues de 20m, 14m et 16m chacune non dénommée et au Sud par la propriété TSOMANA.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44252, déposée le 05-01-16. M. AHIABA Yawo, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 26ha 99a 51ca, situé à Tsévié Kovié Gbégamé, Préfecture du Zio, et borné au Nord, à l'Ouest par la collectivité VIVON, au Sud par la collectivité KAGLAN Amaglo et à l'Est par la collectivité LEGBA-TCHAWO TAKLAYI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44253, déposée le 05-01-16. Mme BOUTORA TAKPA Badako Gnagna épouse SANDA, profession de professeur, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Nord de la gendarmerie et borné au Nord et à l'Ouest par les rues de 16m et 14m, au Sud par le lot n° 1059 et à l'Est par les lots n°s 1060 et 1064.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44254, déposée le 05-01-16. M. SANDA Komla, profession d'Enseignant chercheur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 34ca, situé à Tsévié Mission-Tové, Préfecture du Zio, et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété

Suivant réquisition n° 44255, déposée le 05-01-16. M. SANDA Komla, profession de Enseignant Chercheur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 21a 82ca, situé à Tsévié Davié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Attiteve et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DJOKPE Wona, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44256, déposée le 05-01-16. Mme AMOUZOU-FANTODJI Ami, profession de Secrétaire de Direction, demeurant et domiciliée à Lomé Kangnikopé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 07a 79ca, situé à Tsévié Kovié Dzogbé, Préfecture du Zio, et borné au Nord-Est par la Route Kovié Gatigblé de 20m, au Sud-Est par la propriété AKPA, au Sud-Ouest et au Nord-Ouest par la propriété GODZO et GAFA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44257, déposée le 05-01-16. Mme AYIH Ajdoa Momo, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé Agoè Logopé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble Rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Tsévié Djagblé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Yohonou et borné au Nord-Est, et au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité DJAMLAN, au Sud-Est par la propriété KODEBLA et au Sud-Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44258, déposée le 05-01-16. Mme MEBA Mamouatcholo profession de Secrétaire de Direction, demeurant et domiciliée à Lomé Totsi. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié Dalavé Xevé Préfecture du Zio, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité DZAKA et à l'Ouest par une rue de 14m.

M. AKOTI Kokou, profession d'Employé de Banque, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Lomé Agoènyivé Zossimé Nadégbé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Est par la propriété MLAGANI Kokou, au Sud et à l'Ouest par les rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44260, déposée le 06-01-16.
M. BEDJRA Zéphyrin Kokou, profession de directeur de société, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Fiovi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 81ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Gbonvé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ALOMADIAPPEDEDE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44261, déposée le 06-01-16.
M. BEDJRA Zéphyrin Kokou, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Fiovi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 36a 64ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par une rue de 16m et les propriétés GATIGLO et ATTISSO, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la collectivité AHIALE Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44262, déposée le 06-01-16.
M. BEDJRA Zéphyrin Kokou, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Fiovi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 09ca, situé à Lomé Tokoin Wuiti, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par l'Avenue AKEI de 20m, au Sud et à l'Est par de surplus du lot n° 4B et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

M. SEGBEFIA Komla Gafa, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé Klikamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 32ca, situé à Lomé Aflao Agbalepedo, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 18m et 22m, au Sud par le lot n° 1433 bis et à l'Est par le lot n° 1442.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44264, déposée le 06-01-16.
M. SEGBEFIA Komla Gafa, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé Klikamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 99ca, situé à Lomé Aflao Agbalepedo, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 1442 Bis, au Sud et à l'Ouest par les rues non dénommées de 16m et 22m et à l'Est par le lot n° 1433.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44265, déposée le 06-01-16.
Mme DOS-REIS Eriola Ablavi, profession d'Assistante d'Administrative, demeurant et domiciliée à Lomé Nyékonakpoè. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Agoènyivé Telessou, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Est par AMEGNRA Koffi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44266, déposée le 06-01-16. M. SAKIBOU Falilou, profession de revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 39ca, situé à Lomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom Tokoin Hedzranawoé et borné au Nord par le lot n° 2671, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 2665B et à l'Ouest par le lot n° 2664.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44267, déposée le 06-01-16. M. DACKEY Komi Mawuena, profession de Technicien Supérieur en Télécommunication, demeurant et domicilié à Lomé Attiégo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 10ca, situé à Lomé Attiégo, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Ouest par les lots N°s 191 et 188, au Sud et à l'Est par les rues de 12m et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44268, déposée le 06-01-16. M. FIAGAN Yaovi Sésé, profession de Conseiller, demeurant et domicilié à Lomé Adawlato. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 26ca, situé à Lomé Aflao Avédji Soviébé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord-Est par le lot n° 276, au Sud-Est par une rue non dénommée de 16m au Nord-Ouest par le lot n° 273 et au Sud-Ouest par le lot n° 272.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44269, déposée le 06-01-16. M. NABI Flindjoa, profession de Marin, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 18a 19ca, situé à Tsévié Gblonvié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Dzogbé et borné au Nord par la propriété AKPATCHA, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKAKPO Awoudé et à l'Est par la propriété FIAGNON Aloessi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44270, déposée le 07-01-16. Mme MENSAH Abra Sena Sabine, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 36a 36ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, par la propriété GUIDIHOUN Bienvenue S., au Sud par un passage de 6m, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m et de 20m.

Suivant réquisition n° 44271, déposée le 07-01-16. M. EKPE Kékéli Nougale, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 52a 25ca, situé à Tsévié Kovié Alagbadza, Préfecture du Zio, et borné au Nord par la propriété Kodzo GAGBA, au Sud par la propriété ADZALO, à l'Est par AGBONOUHO Boko et à l'Ouest par AFOULI Togbuigan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44272, déposée le 07-01-16. M. ETSINYO Kosi, profession d'Employé de Bureau, demeurant et domicilié à Légbassito Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 96a 26ca, situé à Tsévié Mission-Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Gbézétan et borné au Nord par la propriété NOGLO Aziando, au Sud par la propriété AZIAKONU Kofissou, à l'Est par la propriété NOGLO, WUGO et à l'Ouest par la collectivité ADZOYI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44273, déposée le 07-01-16. M. DJOKOTO Kossi Miwonougnui, profession de Directeur Administratif et Financier, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 78ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dingblé et borné au Nord par le lot n° 1337A, au Sud par le lot n° 1338, à l'Est par le lot n° 1336 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44274, déposée le 07-01-16. M. BANLA Yao, profession d'Officier, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 45ca, situé à Lomé Agoényivé Ahonkpoe, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TESSOU et au Sud par une rue existante de 14m.

Suivant réquisition n° 44275, déposée le 07-01-16.
M. KOMBATE Benangue, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dangbéssito et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité KOUDAKPO, au Sud par une rue de 12m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44276, déposée le 07-01-16.
M. TROPENOU Dogbé Koffi, profession de Directeur, fondateur de complexe scolaire, demeurant et domicilié à Lomé Tokoin Dogbéavou. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 08ca, situé à Lomé Baguida-Adamavo, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par les lots n°s 1298 et 1290, au Sud par les lots n°ss 1293 et 1294, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par une rue non dénommées de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44277, déposée le 07-01-16.
Mme BARANDAO Fédahourna, profession de Secrétaire de Direction, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 07ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Sogbossito et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DATHEY Dede et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44278, déposée le 07-01-16.
M. ABALO-SEWOVI Koffi Dzifa, profession d'Employé de Banque, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à Lomé Afiao Avédji, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 1442, au Sud par le lot n° 1444B, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par le lot n° 1443.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44279, déposée le 07-01-16.
M. SOSSOU Kokou Zankpodo, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 05ca, situé à Lomé Agoènyivé Cacaveli, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par le lot n° 202B, et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44280, déposée le 07-01-16.
M. BEWELI Essoham Maxim, profession d'Opérateur Economique, demeurant et domicilié à Lomé Anomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Kové et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AKOLIPO et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44281, déposée le 07-01-16.
M. AMEGBO Komlan Sokevi, profession d'Auditeur interne, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 54ca, situé à Lomé Sanguéra Vakpossito, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la collectivité APLA, au Sud par la collectivité VIZA, à l'Est par ATILA Messan, et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44282, déposée le 07-01-16.
M. HOUESSOU-AGBO Ayao Edem, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07a 96ca, situé à Aného Glidji, Préfecture des Lacs, connu sous le nom de Koutchigblé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par une rue non dénommée, à l'Est par la ligne de haute tension et à l'Ouest par le lot n° 106.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44283, déposée le 07-01-16.
Mme TRENOU Kayi Françoise épouse ABADIE, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Apédoké Gbomamé Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04ha 74a 80ca, situé à Tsévié Mission-Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Togblé Djogbé et borné au Nord par AWUDJA Kossi, au Sud par DORA Tegue, AWUDJA Komi, la collectivité WONA, DJEGLE Yao, à l'Est par TAGAHE Sotowude et à l'Ouest par AHIAKOU Kossi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44284, déposée le 08-01-16.
M. ADUAYI-AKUE Kpakpo, profession d'Attaché d'Administration, demeurant et domicilié en France. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Lomé Aflao Klémé Agokpanou, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Yewefé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété Ayawo SODJINSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44285, déposée le 07-01-16.
Mme FATSAWO Yetti A. Elinam, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 21a 59ca, situé à Agbodrafo Ahame, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par une rue de 10m, à l'Est par la propriété AMETA Messan et à l'Ouest par une rue de 16m pour la partie A. Au Nord par une rue de 10m, au Sud par la propriété ALLYN, à l'Est par la propriété AMETA Messan et à l'Ouest par une rue de 16m pour la partie B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44286, déposée le 08-01-16.
M. AFO Soulémame, profession de Technicien Supérieur Génie Civil, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Tsévié Dalavé, Préfecture du Zio, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété FIAGNEKOU et à l'Est par une

Suivant réquisition n° 44287, déposée le 08-01-16.
M. Koffi ADANKE, profession de Frigoriste, demeurant et domicilié à Baguida. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 00ca, situé à Lomé Baguida, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la propriété WOAMENON, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 3 et à l'Ouest par le lot n°1.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44288, déposée le 08-01-16.
Mme DONU Kossiwa Ogoudoum, profession d'Assistante de Direction, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Aflao Lankouvi, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété MENSAH Djiwonou et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44289, déposée le 08-01-16.
Mme EKON Akouvi Sivomé épouse TOUGMA, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à Lomé Aflao Ségbé Kpodji, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DOGBOE Paul, au Sud par la propriété GBESSI Komla K. et à l'Ouest par une rue de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44290, déposée le 08-01-16.
Mme TSRI Massan épouse MIDOKPOE, profession de Secrétaire, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Aflao Klémé Agokpanou, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADEPOHA et au Sud par une rue de 14m.

Suivant réquisition n° 44291, déposée le 08-01-16.
M. AGBOVON Kokou Edem, profession de Cadre de Banque, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 5a 17ca, situé à Lomé Sanguéra Atigan Kopé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la propriété DJENYO, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44292, déposée le 08-01-16.
Mme SALAMI Chrifatou, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 1ha 00a 71ca, situé à Tsévié Kovié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Dékpo et borné au Nord par la propriété GBIDI Kossi; au Sud par la propriété KPOTO Koffi, à l'Est par la propriété ATOH Alofonsi et à l'Ouest par la propriété TOGAN Sara.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44293, déposée le 08-01-16.
M. ADOKPO Yawo, profession d'Etudiant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 37ca, situé à Lomé Aflao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Ségbé Kpodji et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHETO Dopui et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44294, déposée le 08-01-16.
M. TOSSOU TETE Diodore, profession d'Artiste Peintre, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 40ca, situé à Lomé Aflao Ségbé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la propriété AGBASSA, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété AGOSSO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44295, déposée le 08-01-16.
M. TOSSOU TETE Diodore, profession d'Artiste Peintre, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07a 97ca, situé à Lomé Aflao Ségbé Kpodji, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété AGBASSA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44296, déposée le 08-01-16.
M. TOSSOU TETE Diodore, profession d'Artiste Peintre, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Lomé Aflao Ségbé Nétikope, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DORKLU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44297, déposée le 08-01-16.
Mme MAMAH Afsatou, profession d'Enseignante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 09a 96ca, situé à Lomé Agoènyivé Ahonkpoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la propriété GODJE Ali, au Sud et à l'Ouest par la propriété TESSOU et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à l'Association Féminine pour l'Enseignement Islamique du Togo et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44298, déposée le 08-01-16.
M. KUEVI-AKOE Folly Midodzi, profession d'Ingénieur Informaticien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 19a 63ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TODZRO et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44299, déposée le 08-01-16.

M. **ATAKPANI** Assessinam Korrouvisa, profession de Statisticien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 84a 51ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Gbedzetson et borné au Nord par la propriété AVAYI Fiadéy, à l'Est par la propriété TOKPO Kossivi et à l'Ouest par les propriétés AGBASSA et AVAYI.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mme **ATAKPANI** Assessinam Korrouvisa et **AGRONOU** Komi Wossoussobe et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44300, déposée le 08-01-16.

M. **GABIAM** Ayi, profession d'Electricien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 02ca, situé à Aného Gbodjomé, Préfecture des Lacs, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par les héritiers **FESSO** et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44301, déposée le 08-01-16.

M. **KANGNIGAN** Botsoé, profession d'Expert-Comptable, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 52a 53ca, situé à Lomé Aflao Apédokoé Gbomamé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété **ADENYO** et à l'Ouest par la collectivité **AKATO**.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44302, déposée le 08-01-16.

Mme **ODEH** Ablavi épouse **AYITE**, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé Adamavo. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Lomé Adamavo, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par les lots n°s 902-909C, 903-910D, au Sud par les lots n°s 909A-910B, à l'Est par le lot n° 910A et à l'Ouest par une non dénommée de 10m

Suivant réquisition n° 44303, déposée le 08-01-16.

M. **SEINI** Oumar, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé Bè Klikamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Lomé Zanguéra Klikamé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et au Sud par la propriété **AYONDO**, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par la route Sanguéra Mission Tové.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44304, déposée le 11-01-16.

Mlle **AMEDON** Akossiwa Doményo, profession d'Assistante Médicale, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 00ca, situé à Lomé Aflao Apédokoé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Gbomamé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité **AVONYO**, au Sud par une rue de 10m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44305, déposée le 11-01-16.

M. **SALAMI** Ali Soulémame, profession d'Auteur Interne, demeurant et domicilié à Lomé Aflao Gakli. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 14ca, situé à Tsévié Davié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Lanyrogbe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 12m chacune, au Sud par la collectivité **AGODE** et à l'Est par la collectivité **AGBAGNON** Attitso.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44306, déposée le 11-01-16.

M. **SALAMI** Ali Soulémame, profession d'Auteur Interne, demeurant et domicilié à Lomé Aflao Gakli. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03ha 52a 31ca, situé à Tsévié Lilikopé Woukpé, Préfecture du Zio, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété **YOVOGAN** et à l'Est par l'emprise de la rivière Tologové.

Suivant réquisition n° 44307, déposée le 11-01-16.
M. SALAMI Ali Soulémame, profession d'Auteur Interne, demeurant et domicilié à Lomé Aflao Gakli. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à Tsévié Davié Lanyrogbé, Préfecture du Zio, et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 12m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HALLO Veme Kossivi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44308, déposée le 11-01-16.
M. SALAMI Ali Soulémame, profession d'auteur interne, demeurant et domicilié à Lomé Aflao Gakli. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07a 44ca, situé à Tsévié Davié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Lanyrogbé et borné au Nord par la propriété AHALLO, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 12m chacune et à l'Est par la collectivité AGBAGNON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44309, déposée le 11-01-16.
M. SALAMI Ali Soulémame, profession d'Auteur Interne, demeurant et domicilié à Lomé Aflao Gakli. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 05ca, situé à Tsévié Davié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Lanyrogbé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ETSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44310, déposée le 11-01-16.
Mme IBRAHIMA Mémounatou, profession de Députée à l'Assemblée Nationale, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Lomé Légbassito Kové, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est par des rues non dénommées de 12m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété LOUMON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Mme IBRAHIMA Mémounatou, profession de Députée à l'Assemblée Nationale, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Lomé Légbassito Kové, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest respectivement par les propriétés IBRAHIMA M. GBAVE EWAN APEDO et EKPE Atsou et à l'Est par une rue de 12m non dénommée.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44312, déposée le 11-01-16.
Mme IBRAHIMA Mémounatou, profession de Députée à l'Assemblée Nationale, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 61ca, situé à Lomé Agbalépédogan, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par les lots n°s 38 et 40, à l'Est et à l'Ouest par les lots n°s 35 et 37.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44313, déposée le 11-01-16.
Mme BOKOBANA Birénam Sandra, profession de Journaliste, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à Lomé Agoènyivé Téléssou, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest et à l'Est par la propriété EKPE Kossi et une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44314, déposée le 11-01-16.
M. D'ALMEIDA Amah Sena, profession d'Enseignant Chercheur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 16a 07ca, situé à Aného Kossi Agbavi, Préfecture des Lacs, et borné au Nord, à l'Ouest par la collectivité ABOTSI Kétowtsa, au Sud par la route nationale N° 2 de 50m et à l'Est par la propriété AMETEPE Koumazan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44315, déposée le 11-01-16. Mme TCHAKEI TCHEDRE Arézima épouse SALAMI, profession de Opératrice de Saisie, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 11ca, situé à Tsévié Davié Lanyrogbé, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Ouest par la propriété ETSE Kokouvi et à l'Est par la propriété Kokou Kliko.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44316, déposée le 11-01-16. M. SIBABI Aboubakar, profession d'Informaticien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 08ca, situé à Tsévié Davié Netikopé, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété AKAKPO K. M. et à l'Ouest par la collectivité ETSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44317, déposée le 12-01-16. M. SANTOS Recca Kodjo, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 22a 20ca, situé à Lomé Baguida, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, au Sud par une rue non dénommée de 10m, à l'Est par les lots n°s 34 et 39 et à l'Ouest par la propriété JOHN KUDJOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44318, déposée le 12-01-16. M. AGBOKOU Ayao Ajandéké, profession de Gestionnaire Mécanicien, demeurant et domicilié à Lomé - Baguida. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 53ca, situé à AGBATA Allaglo, Préfecture des Lacs, et borné au Nord et à l'Est par AGBODAN KPOMAWU Tsékouvi, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Suivant réquisition n° 44319, déposée le 12-01-16. M. AGBOKOU Kodjovi Anoumou, profession de Menuisier, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07a 70ca, situé à Agbata Allaglo, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par ADJALO Hodénou Jean, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par AGBOKOU Kossi Agbéssinyaté et à l'Ouest par AMEGASHI Kpmi Michel.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44320, déposée le 12-01-16. M. DOUGBAN Koami Robert, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Baguida Yovokomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 971, au Sud par le lot n° 975, à l'Est par le lot n° 974 et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44321, déposée le 12-01-16. M. BILIZWE Mouzou, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Agoényivé Anokui Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 27ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Ahoukpoé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYITE, au Sud par une rue non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44322, déposée le 12-01-16. M. AGOUNA Essofa-Da, profession d'Officier des FAT, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Agoényivé Gendarmerie, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 733A, au Sud par le lot n° 735, à l'Est par le lot n° 734 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Suivant réquisition n° 44320, déposée le 12-01-16.
M. AGOUNA Essofa-Da, profession d'Officier des FAT, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Tsévié Dalavé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Adoglove et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ASSIMADI et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44324, déposée le 12-01-16.
M. AGOUNA Essofa-Da, profession d'Officier des FAT, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 56ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de lotissement Gendarmerie et borné au Nord et à l'Est par une rue non dénommée de 30m ; au Sud par le lot n° 680 et à l'Ouest par le lot n° 679A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44325, déposée le 12-01-16.
Mme AQUEREBURU Colette Elise épouse LAWSON, profession de Retraitée, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 17a 98ca, situé à Aného Agovoudou, Préfecture des Lacs, connu sous le nom de Agblégan et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m et 12m, au Sud par la propriété Htrs FESSOU et à l'Ouest par la propriété AGBODJAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44326, déposée le 12-01-16.
M. ALAPINI O. Abiloa Koffi, profession d'Ouvrier, demeurant et domicilié en Belgique. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Moubi et borné au Nord par une rue non de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par les lots n°s 203 bis, 204 et 203B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44327, déposée le 12-01-16.
M. BARRY Mamadou Mouctar, profession de Promoteur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité guinéenne, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 2a 53ca, situé à Lomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Adawlato et borné au Nord par la rue du Sous-Lieutenant Guillemard, au Sud par le lot n° 2C, à l'Est par la propriété VIERRA et à l'Ouest par la propriété Agoubi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44328, déposée le 12-01-16.
Mme NUBUKPO Afi Lauretta Hanuvi épouse ADJAVON, profession de Directrice de société, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Wougomé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété WALLACE E. M. et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44329, déposée le 14-01-16.
Mme ADAKPO Essivi Senyeebia, profession d'Institutrice, demeurant et domiciliée à Adidogomé-Yokoè Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 53ca, situé à Lomé Afiao Sagbado, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 6, au Sud par le lot n° 9B, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par le lot n° 8.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44330, déposée le 16-01-16.
M. AGBOLI Mawussi Kodjo, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé HDN. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 01a 03ca, situé à Tsévié Dalavé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Séouvé et borné au Nord, et à l'Ouest par la propriété KOLIKO, au Sud par la propriété MODJRO, et à l'Est par la propriété AHE Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44331, déposée le 14-01-16.

M. SAMAROU Abdou Nassamè, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Hedzranawoé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05ha 96a 80ca, situé à Tsévié Dalavé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Djévé et borné au Nord par la propriété BARIGAN Themassion, au Sud par les propriétés de DAKITSE Bénissan et BALIKPO, à l'Est par la propriété AMEGBLEY et à l'Ouest par les propriétés de SAMUEL et ASSIMADI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44332, déposée le 14-01-16.

Mme DOSSOU Akouvi Odile, profession de Couturière, demeurant et domiciliée à Lomé Nyekonakpoè. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 96ca, situé à Lomé Aflao Ségbé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Segbegan et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par AKPALOU Yao et à l'Est par la route Zogbe-Ségbé de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44333, déposée le 14-01-16.

Mme ATALEY Stella Regina, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 23ca, situé à Lomé Aflao Sagbado, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par les lots N^{os} 4B et 5A, à l'Est par le lot n° 5C et à l'Ouest par les lots N^{os} 1 et 3.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44334, déposée le 14-01-16.

M. De SABA Kokou, profession de Comptable-Gestionnaire, demeurant et domicilié à N'Djamena et de passage à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 08a 82ca, situé à Vogan-Adjrégo, Préfecture de Vo, connu sous le nom de Nétikame et borné au Nord et à l'Ouest par les rues non dénommées de 14m et 16m, au Sud et à l'Est par les lots n^{os} 273 et 268.

Suivant réquisition n° 44335, déposée le 14-01-16.

M. De SABA Kokou, profession de Comptable-Gestionnaire, demeurant et domicilié à N'Djamena de passage à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 10a 21ca, situé à Vogan-Wozépé komé, Préfecture de Vo, connu sous le nom de Avédji et borné au Nord et à l'Est par KLOHOUN Agbadessi, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la collectivité Voyi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44336, déposée le 14-01-16.

M. GNEYOU Kossi Essonanéwé, profession d'Enseignant Chercheur, demeurant et domicilié à Agoè Camp FIR. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Tsévié Davié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Dzogbé-Kpota et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 18m et 14m, au Sud et par la propriété KPAGANI Yao Togbezi et à l'Ouest par la propriété GNEYOU Essoham.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44337, déposée le 14-01-16.

Mme ETSI Afi, profession d'Employée de Banque, demeurant et domiciliée à Lomé Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 40ca, situé à Lomé Sanguéra Klémé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPETIGO Kpodo Manassey, et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44338, déposée le 14-01-16.

M. GOUNDO Djare Yendoukoa, profession de Médecin Chirurgien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Kové et borné au Nord et au Sud par la propriété AMENYITO Zodzroavou, à l'Est par la collectivité AGBALENYO Kpoto et à l'Ouest par une rue non dénommée

M. AMAH Dolou Bagninam, profession de Profession Financier, demeurant et domicilié à Lomé Tokoin Forever. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 27a 93ca, situé à Tsévié Kpali, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Tovinou et borné au Nord par la propriété AGBEMADON K. S. Didier, au Sud par les propriétés AGBEMADON K. S. Didier et GAVI Atsou, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44340, déposée le 14-01-16. Mme DOSSOU AKouvi Odile, profession de Couturière, demeurant et domiciliée à Lomé Nyékonakpoé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 08a 62ca, situé à Lomé Aflao Akato Viépé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord-Ouest, au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété GOLOE et au Nord-Est par une rue non dénommée de 22m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44341, déposée le 14-01-16. M. HILONTOR Etsri Eklo, profession de Directeur de CEG, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 16ca, situé à Lomé Agoè-Nyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Démakpoé et borné au Nord par le lot n° 739A, au Sud par le lot n° 741, à l'Est par une rue non dénommée de 28m et à l'Ouest par le lot n° 738.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44342, déposée le 14-01-16. M. AGBALEVOR Gawo Dziffa Paul, profession d'Entrepreneur, demeurant et domicilié à Lomé Tokoin Forever. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 99ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Vogomé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16m chacune, au Sud par la Route Nationale Lomé-Kpalimé de 70m, et à l'Ouest par la collectivité KLIKAN,

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

M. AGBALEVOR Gawo Dziffa Paul, profession d'Entrepreneur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 14a 35ca, situé à Lomé Aflao Klémé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agokpanou et borné au Nord et au Sud par la collectivité EKPLI, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la collectivité WOWUJ.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44344, déposée le 14-01-16. M. EGNONGLO Kouassivi, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Tsévié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Djagblé et borné au Nord et au Sud par la collectivité ADONSOU GBOGLAN, à l'Est par une rue existante de 20m et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44345, déposée le 14-01-16. M. EGNONGLO Kouassivi, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Tsévié Djagblé, Préfecture du Zio, et borné au Nord et au Sud par la collectivité MANE TETE, à l'Est par la route LOME-HAHOTOE de 28m et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44346, déposée le 14-01-16. M. EGNONGLO Kouassivi, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 90ca, situé à Lomé Aflao Adidogomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 9, à l'Est par le lot n° 10 et à l'Ouest par le lot n° 5.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44347, déposée le 14-01-16. M. DAOUA Sandine, profession d'Ingénieur des Travaux, demeurant et domicilié à Totsi Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 48ca, situé à Lomé Agoényivé-Sogbossito, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 1183, au Sud par le lot n° 1181A, à l'Est par le lot n° 1180 et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44348, déposée le 14-01-16. Mme KOUTCHE Afi Akpédjé, profession de Comptable, demeurant et domiciliée à Tokoin Doumasséssé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 62ca, situé à Lomé Legpassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Ahoukpoè et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ALI, et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44349, déposée le 13-01-15. M. ADEVI Neglokpé Adjé Blewoussi, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Abidjan (CI). Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 95ca, situé à Lomé Kangnikopé Togomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 16m chacune, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par les lots n°s 1239 et 1228.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44350, déposée le 13-01-16. M. ADJALO Hodénou Jean, profession d'Ingénieur en Génie Civil, demeurant et domicilié à Lomé Baguida. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 64ca, situé à Agbata Allaglo, Préfecture des Lacs, et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AGBODAN KPOMAWU Tsékouvi, au Sud par AGBOKOU Kodjovi Anoumou et AGBOKOU Kossi Agbessinyale et à l'Est par une rue de 16m.

Suivant réquisition n° 44351, déposée le 13-01-16. M. AGBOKOU Kossi Messan Agbessi-Nyalé, profession d'Ingénieur Informaticien, demeurant et domicilié à Lomé Ahlogo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 47ca, situé à AGBATA Allaglo, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par ADJALO Hodénou Jean, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 16m, et à l'Ouest par AGBOKOU Kodjovi Anoumou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44352, déposée le 13-01-16. M. AMEGASHI Komi, profession d'Informaticien, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 98ca, situé à Agbata Allaglo, Préfecture des Lacs, et borné au Nord et à l'Ouest par AGBODAN KPOMAWU Tsékouvi, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par AGBOKOU Kodjovi Anoumou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44353, déposée le 13-01-16. Mme AGBOVI Akossiwa, profession de coiffeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Aflao Amadahomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 599, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 600 et à l'Ouest par le lot n° 596.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44354, déposée le 13-01-16. M. TETE Yawovi, profession de Mécanicien Auto, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Aflao Apédokoè Gbomamé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADZAGLO Togoshie.

Suivant réquisition n° 44355, déposée le 13-01-16.
Héritier KPELLE HUKPORTI Kossi, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 11a 33ca, situé à Tsévié Mission-Tové, Préfecture du Zio, et borné au Nord la propriété EKLU, au Sud par la propriété KPELLE Koutonou, à l'Est par les propriétés MONKLI et DANYO Kossi Gomado et à l'Ouest par la propriété TSOMANA Komlan Agbokploka.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44356, déposée le 13-01-16.
M. ETSE Kofi, profession de Maçon Carreleur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Lomé Aflao Klémé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété de KPOGO AKAKPO Assou et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44357, déposée le 13-01-16.
M. ETSE Kofi, profession de Maçon Carreleur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 39ca, situé à Lomé Aflao Klémé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la collectivité KPELI et à l'Ouest par la propriété ANANI Amevo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44358, déposée le 13-01-16.
M. SALAMI Nadjimou, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Aflao Klémé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWAYIWOU Komi et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

M. BADORU Koujo Iwa, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 90ca, situé à Lomé Aflao Sagbado, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Sagbado et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 28, à l'Est par le lot n° 29 et à l'Ouest par les lots n°s 25A et 25B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44360, déposée le 13-01-16.
M. SABI Akilessou, profession de Géomètre, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Tsévié Dalavé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Djové et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HAMA et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44361, déposée le 13-01-16.
M. TCHAOU Kokou, profession de Pasteur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Tsévié Djagblé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Zogbé et borné au Nord par une rue de 30m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGONYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44362, déposée le 13-01-16.
Mme d'ALMEIDA Ayoko Elagnon, profession d'Assistante de Direction, demeurant et domiciliée à Djidjolé Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 98ca, situé à Djagblé Gbama Kopé, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ADAWOSSOU et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44363, déposée le 13-01-16.
M. ADEGBAMI Amedi, profession de Cuisinier, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a,56ca, situé à Lomé Aflao Adidogomé Avédji, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 304, au Sud par le lot n° 308, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par le lot n° 306.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44364, déposée le 15-01-16.
M. AMEDAYENOU Koffi, profession d'Enseignant, demeurant et domicilié à Lomé Attiégo Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Attiégo, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Rives du Zio et borné au Nord et au Sud par les lots n°s 665 et 661, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par le lot 663.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44365, déposée le 15-01-16.
Mme AKPADZA Tsofso Emilie née GABA, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Kévé Aképe, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Akepedo et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16m et 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité GAWOU GALLEY.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44366, déposée le 15-01-16.
M. GABA Kwawouvi Yao, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 28ca, situé à Lomé Aflao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Totsigan et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des lots respectivement n°s 793, 758B et 783.

Suivant réquisition n° 44367, déposée le 15-01-16.
Dame AMETEPE A. Esinam Madji Kokoè, profession d'Animatrice Culturelle, demeurant et domiciliée à Lomé Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 04a 37ca, situé à Lomé Agoè Nyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Demakpoè Penyigbi et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des lots respectivement n°s 715B, 717B et 717C et 718, et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44368, déposée le 15-01-16.
M. YETO Komi, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Adjougba Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Humbi et borné au Nord, au Sud, à l'Est par des lots respectivement N° 669, 673 et 672 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44369, déposée le 15-01-16.
M. ANTHONY Diégo, profession d'Architecte, demeurant et domicilié à Tokoin Ramco Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 57ca, situé à Lomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Hedzranawoé et borné au Nord et à l'Ouest par les lots n°s 1904 et 1892, au Sud et à l'Est par des rues de 16m et 34m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44370, déposée le 15-01-16.
M. KOUMONDJI Mawena, profession de Transporteur, demeurant et domicilié à Davié Mondji Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 16ca, situé à Lomé Togbiékopé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Atsanvé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété MOMEGNON et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Suivant réquisition n° 44372, déposée le 15-01-16.
M. AMOUSSOU Mawuedzro Yao Nukunu, profession de Médecin Dentiste, demeurant et domicilié en France de passage à Lomé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Aflao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Akato-Viépe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MASSEME Mihesso et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44372, déposée le 15-01-16.
Mme ANGLAN Koudavi, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé Avédji. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 72ca, situé à Lomé Aflao Avédji, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Hétsiavi et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADJOGLE DOMLAN Yémah et à l'Ouest par une rue existante de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 44373, déposée le 15-01-16.
M. ADJONYO Kodzo Mawulawoé, profession d'Informaticien, demeurant et domicilié à Lomé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01a 08ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Daillime et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de la collectivité GAMADEKOU, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION DES PLATEAUX

Suivant réquisition n° 00497-RP, déposée le 12-11-15. M. AZANLEKOR Kangnivi, profession d'Ingénieur en Informatique, demeurant et domicilié à Lomé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05ha 02a 97ca, situé à Notsé, Préfecture de Haho, connu sous le nom de Dalia Kélégbo Kpota et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SANOUSI Nassirou et au Sud par les propriétés QUENUM et GATCHE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

M. ATCHOU Koudjo, profession d'Employé de banque, demeurant et domicilié à Lomé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 35ca, situé à Atakpamé, Préfecture de l'Ogou, connu sous le nom de Aféyé-Kpota et borné au Nord et à l'Ouest par deux rues non dénommées de 10m chacune, au Sud par la propriété A. K. Raymond et à l'Est par la propriété ALIGBO Akpakpo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00501-RP, déposée le 1^{er}-12-15. M. BODY Téné, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Atakpamé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 50ca, situé à Atakpamé-Agbonou, Préfecture de l'Ogou, connu sous le nom de Idiotsé et borné au Nord par le lot 482, au Sud par le lot 483B, à l'Est par une rue de 12m et à l'Ouest par le lot 484.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. TCHAGNAO Agoro et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00502-RP, déposée le 12-12-15. M. ASSOUMAAboudou, profession de Magistrat, demeurant et domicilié à Lomé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble Rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 47ha 14a 13ca, situé à Nyamassila, Préfecture de l'Est Mono, connu sous le nom de Akabamodji et borné au Nord par un ruisseau, au Sud par une ferme et la route Nyamassila-Akaba, à l'Est par la propriété Assante Gandy lrousey et à l'Ouest par la propriété KOLI Assoumanou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00503-RP, déposée le 11-12-15. M. FREITAS Patrick Ignacio Kodjo Akindélé, profession de Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé Ablogamé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12ha 70a 76ca, situé à Amakpapé, Préfecture de Haho, connu sous le nom de Wataï-Kopé et borné : Pour la surface A : au Nord et à l'Ouest par la propriété ADJAKLO, au Sud par la propriété AMOUZOU et à l'Est par l'emprise de la ligne de haute tension Lomé-Nangbeto. Pour la surface B : Au Nord par la propriété ADJAKLO, au Sud par la propriété AMOUZOU, à l'Est par la route Nationale N° 1 Lomé-Dapaong, et à l'Ouest par l'emprise de la ligne de la haute tension Lomé-Nangbeto.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00504-RP, déposée le 11-12-15. M. FREITAS Patrick Ignacio Kodjo AKindélé, profession de Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé Ablogamé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07ha 30a 63ca, situé à Amakpapé, Préfecture de Haho, connu sous le nom de Wataï-Kopé et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité AMOUZOU, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AMOUZOU et la piste menant à NSCT (ancien SOTOCO) de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00505-RP, déposée le 14-12-15. M. BILANTE Madjabida, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 28a 97ca, situé à Elavagnon, Préfecture de l'Est-Mono, connu sous le nom de Akpanté et borné au Nord par la rue Générale François de 20m, au Sud par la propriété CGFE, à l'Ouest par une rue de 16m et à l'Est par une rue de 16m longeant la route Anié-Elavagnon de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00506-RP, déposée le 14-12-16. Mme BILANTE Bakéyi, née NIMON, profession de Retraîtée, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 14a 80ca, situé à Elavagnon, Préfecture de l'Est-Mono, connu sous le nom de Kossi-Cope et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la propriété CGFE, à l'Est et à l'Ouest par deux rues non dénommées de 16m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00507-RP, déposée le 21-12-15. M. Marc Philippe DUMOULIN, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié en France Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 52ca, situé à Kpalimé, Préfecture de Kloto, connu sous le nom de Kpégolonu et borné au Nord par le lot n° 2, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par le lot n° 6 et à l'Ouest par une rue de 12m.

Suivant réquisition n° 00508-RP, déposée le 28-12-15. M. DJIRACKOR Aristide Louis Kwame, profession de Professeur d'Economie et de Gestion, demeurant et domicilié à Lomé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 47a 20ca, situé à Kpalimé, Préfecture de Kloto, connu sous le nom de Agome Kpodzi et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEDOMEGBLEAAféa, et à l'Est par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00509-RP, déposée le 04-01-16. M. YAKOUBOU Moumouni, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé Agoè-Nyivé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 59a 90ca, situé à Kpalimé Kuma-Tsame-Totsi, Préfecture de Kloto, connu sous le nom de Lantui et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par trois rues non dénommées de 14m chacune et à l'Est par l'emprise d'une ligne de haute tension.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00510-RP, déposée le 04-01-16. M. YAKOUBOU Moumouni, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé Agoè-Nyivé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 20a 00ca, situé à Kpalimé Kuma-Tsame-Totsi, Préfecture de Kloto, connu sous le nom de Lantui et borné au Nord, au Sud par deux rues non dénommées de 14m chacune et à l'Est et à l'Ouest par la propriété ABOLEDZI.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mme CHARIF Raïssa et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00511-RP, déposée le 05-01-16. M. BOSSOU Tofa Komlan et Mme DORKENOO Ablavi Akpé, épouse BOSSOU, profession de Délégué médical et Assistante Administrative, demeurant et domiciliés à Lomé. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Kpalimé, Préfecture de Kloto, connu sous le nom de Zomayi Kpota et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété Patrice MANTI et à l'Ouest par la route Kpalimé-Gbalave de 30m.

Suivant réquisition n° 00340-RC, déposée le 08-12-15. Mme KAO Méyékiya épouse KAMBIA, profession de Cadre de Banque à la retraite, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 14a 52ca, situé à Adjengré, Préfecture de Sotouboua, connu sous le nom de Adjengré-Piyoda et borné au Sud par la propriété EDJAM et la Route Adjengré-Fozao, au Nord par une rue en projet de 14m, à l'Est par la propriété BEWI et à l'Ouest par la propriété BEBEYOU et la propriété SIMLIWA Eglou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00341-RC, déposée le 08-12-15. Me ADJA Morou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Sotouboua, Préfecture de Sotouboua, connu sous le nom de Titigbe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TABATI et au Sud par la route Titigbé.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société ATLANTIQUE TELECOM et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00342-RC, déposée le 08-12-15. Me ADJA Morou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tchamba, Préfecture de Tchamba, connu sous le nom de BAGO-NAMBA et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ASSAAdindé et au Sud par la route Bago-Namba.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société ATLANTIQUE TELECOM et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00343-RC, déposée le 08-12-15. Me ADJA Morou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tchamba, Préfecture de Tchamba, connu sous le nom de Akawilou et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EKPA Pawalissi et au Sud par la route Akaliwou-Aguere.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société ATLANTIQUE TELECOM et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00344-RC, déposée le 08-12-15. Me ADJA Morou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble

irrégulier, d'une contenance totale de 14a 52ca, situé à Sotouboua, Préfecture de Sotouboua, connu sous le nom de Hangaiwai et borné au Nord par la route Soutouboua-Kplida, au Sud et à l'Ouest par la propriété PITOKI Tchao et à l'Est par une en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société ATLANTIQUE TELECOM et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00345-RC, déposée le 08-12-15. Me ADJA Morou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tchamba, Préfecture de Tchamba, connu sous le nom de Afossala Cope et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATEKOU.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société ATLANTIQUE TELECOM et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00346-RC, déposée le 08-12-15. Me ADJA Morou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 97ca 93, situé à Tchamba, Préfecture de Tchamba, connu sous le nom de Kri Kri et borné au Nord et à l'Est par la propriété SALIFOU Abdou Karim, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par la route Tchamba-Kri Kri.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société ATLANTIQUE TELECOM et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00347-RC, déposée le 08-12-15. Me ADJA Morou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Sokodé, Préfecture de Tchoudjo, connu sous le nom de Kpassouade et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété OURO MADJA.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société ATLANTIQUE TELECOM et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00348-RC, déposée le 08-12-15. Me ADJA Morou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tchoudjo, Préfecture de Tchoudjo, connu sous le nom de Kolina et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGORO Bassirou et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société ATLANTIQUE TELECOM et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00349-RC, déposée le 08-12-15. Me ADJA Morou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tchamba, Préfecture de Tchamba, connu sous le nom de Alibi II et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJOBO Idrissou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00350-RC, déposée le 29-12-15. M. ANDJO Tchamdja, profession d'Ingénieur, demeurant et domicilié à Lomé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 47a 65ca, situé à Sotouboua, Préfecture de Sotouboua, connu sous le nom de Adjengré et borné au Nord par une rue en projet de 16m, au Sud par la collectivité WEZOU, à l'Est par une rue de 12m, et à l'Ouest par une route de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION DES SAVANES

Suivant réquisition n° 00451-RS, déposée le 07-12-15. M. LARE Lijielibe s/c Me DOUTI Kambilso, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 38a 36ca, situé à Napiembougou, Préfecture de Dapaong, connu sous le nom de Napiembougou et borné au Nord par la propriété DJIGLE, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par la route Nationale N° 1, à l'Ouest par la propriété DJIGLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00452-RS, déposée le 09-12-15. Mme ARZOUMA Wuinékouma s/c Géomètre MALIC, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 05ca, situé à Boumoungou, Préfecture de Dapaong, connu sous le nom de Boumoungou et borné au Nord par NAMBIKI Nantoutidja, au Sud par MOSSYAMBA, à l'Est par NAMBIKI Natntoutidja et à l'Ouest par une rue non dénommée.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 65ca, situé à Zongo, Préfecture de Dapaong, connu sous le nom de Zongo et borné au Nord par une rue non dénommée, au Sud par DOUTI Gnalène, à l'Est par BAR le CAFE et à l'Ouest par TADJA Pouguilipo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00454-RS, déposée le 09-12-15. M. SALAMBAORE Larba s/c Géomètre MALIC, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Cinkassé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 89ca, situé à Cinkassé, Préfecture de Cinkassé, connu sous le nom de Cinkassé et borné au Nord par la propriété KOUARE, au Sud par la route nationale N° 1, à l'Est par KOARE Issaka, à l'Ouest par PONKORGO Mamoudou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00455-RS, déposée le 09-12-15. M. SALAMBAORE Larba s/c Géomètre MALIC, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Cinkassé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07a 11ca, situé à Cinkassé, Préfecture de Cinkassé, connu sous le nom de Cinkassé et borné au Nord par une rue en projet, au Sud par la propriété GUIBIBE, à l'Est par la propriété GUIBIBE, à l'Ouest par les propriétés YOUNBARE et OUSMANE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00456-RS, déposée le 10-12-15. M. BADJARE Bérimame, profession d'Ingénieur Agroéconomiste, demeurant et domicilié à Lomé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 78ca, situé à Boumoungou, Préfecture de Dapaong, connu sous le nom de Boumoungou et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la propriété YENDONGOU Boundja, à l'Est par la propriété YENDOUGOU Boundja et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

foncier de la République togolaise, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 69a 36ca, situé à Nadégré, Préfecture de Dapaong, connu sous le nom de Nadégré et borné au Nord par la collectivité KOKI, au Sud par la collectivité KOKI, à l'Est par la collectivité KOKI et à l'Ouest par les tuyaux de conduite d'eau potable.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00458-RS, déposée le 23-12-15. M. KOLANI Gourdigou s/c Me MOTIADZIMAH K. K. Adzowa, profession d'Ingénieur Agronome, demeurant et domicilié à Lomé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 72a 65ca, situé à Naki-Est, Préfecture de Dapaong, connu sous le nom de Naki-Est et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la route Naki-Est Ogaro, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00459-RS, déposée le 24-12-15. Société (GOLFE LOGISTICS) S.A. représentée par AMOUZOU, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Avédji - Lomé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 21ha 93a 14ca, situé à Cinkassé dit Garo, Préfecture de Cinkassé, connu sous le nom de Cinkassé et borné au Nord par la ligne de la haute tension, au Sud par les collectivités BOULARE, LAMBONI, KOMBATE, à l'Est par la route de Biankouri de 20 m et à l'Ouest par les collectivités BOULARE, LAMBONI, KOMBATE

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00460-RS, déposée le 06-01-16. M. N'LEDJI Daniel s/c Me DOUTI Kambilso, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Dapaong Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 08a 03ca, situé à Boumonga, Préfecture de Dapaong, connu sous le nom de Boumonga et borné au Nord par la propriété BOUNDJA Latidja, au Sud par la propriété BIYABINE D. Mannale, à l'Est par la propriété KOMBATE et la route de PANA, à l'Ouest par la propriété BOUNDJA Latidja et une rue en projet de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

DOUTI Kambilso, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Dapaong Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Faré / Mango, Préfecture de l'Oti, connu sous le nom de Faré et borné au Nord par la propriété MIMPOADJI Gniname, au Sud par toujours propriété MIMPOADJI Gniname, à l'Est par MIMPOADJI Gniname et à l'Ouest par la route de Sadori-Faré.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00462-RS, déposée le 12-01-16. Sté «ATLANTIQUE TELECOM TOGO» s/c Me DOUTI Kambilso, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Dapaong Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Nugpak / Tandjoare, Préfecture de Tandjoare, connu sous le nom de Nugpak et borné au Nord par NAYONE Kamate, au Sud par NAYONE Kamate, à l'Est par toujours NAYONE Kamate et à l'Ouest par la route Tandjoaré-Gambara.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00463-RS, déposée le 12-01-16. Sté «ATLANTIQUE TELECOM TOGO» s/c Me DOUTI Kambilso, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Dapaong Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 25ca, situé à Bourdjoaré / Mandouri, Préfecture de Kpendjal, connu sous le nom de Bourdjoaré et borné au Nord par la route de Borgou, au Sud par la propriété OGNANO Djalilenga, à l'Est par la propriété OGNANO Djalilenga, à l'Ouest par la propriété OGNANO Djalilenga.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00464-RS, déposée le 12-01-16. Sté «ATLANTIQUE TELECOM TOGO» s/c Me DOUTI Kambilso, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Dapaong Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 25ca, situé à Liek / Tandjoare, Préfecture de Tandjoare, connu sous le nom de Liek et borné au Nord à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOUTI Yao et au Sud par la route Liek-Nano.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le conservateur de la propriété foncière
ABBI Toyi A. M.